

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
 vendredi 22 avril 2016

3<sup>ème</sup> **Commission**  
 N° CP-2016-4-3-6

**Service instructeur**  
 DIRT - Direction des routes et des transports

**Service consulté**  
 Direction des Finances

**ROUTES DEPARTEMENTALES**  
**AFFECTATION ET DESAFFECTATION D'AUTORISATIONS DE PROGRAMME**  
**(PROGRAMMES A111, A132, A171, A472)**

Résumé : Dans le cadre du présent rapport et selon le règlement financier dans son article 9.6, il vous est proposé de procéder à l'ajustement des affectations et des désaffectations par opération sur les programmes :

- 
- A111 "Constructions neuves et travaux sur les routes départementales" (- 720 723 €) ;
- A132 "Calibrage sur les routes départementales" (- 139 536 €) ;
- A171 "Aménagement cyclable sur les routes départementales" (15 357 €) ;
- A472 "Aménagement cyclable hors du domaine départemental" (- 18 052 €).

1) Programme A111 – Constructions neuves et travaux sur les routes départementales :

Dans le cadre des autorisations de programme votées par l'Assemblée Départementale pour chaque millésime du programme A111, les affectations par opération doivent faire l'objet d'ajustements afin de tenir compte des besoins nécessaires à la réalisation de constructions neuves et de travaux sur les routes départementales.

Le montant total des ajustements s'élève à – **720 723 €** sur le programme A111 détaillé comme suit :

N° opération	Nom de l'opération	AP		
		Déjà affecté	Affectation demandée	Total affecté
2007 A111 1097	RD 201 Aménagement du carrefour RD 3 bis à MEYENHEIM	1 358 159 €	- 399 730 €	958 429 €
2007 A111 1100	ROCADE OUEST INGERSHEIM/LADHOF	470 811 €	- 246 276 €	224 535 €

2009 A111 3602	Carrefour du Canal à RIEDISHEIM (RD 66-RD 56 V)	1 853 000 €	- 37 586 €	1 815 414 €
2010 A111 12075	RD 201 - Aménagement du carrefour avec la RD 19 bis I à GEISPITZEN	450 000 €	- 37 131 €	412 869 €
<b>TOTAL</b>			<b>- 720 723 €</b>	<b>3 411 247 €</b>

2) Programme A132 – Calibrage sur les routes départementales :

Dans le cadre des autorisations de programme votées par l'Assemblée Départementale pour chaque millésime du programme A132, les affectations par opération doivent faire l'objet d'ajustements afin de tenir compte des besoins nécessaires à la réalisation de calibrage sur les routes départementales.

Le montant total des ajustements s'élève à – **139 536 €** sur le programme A132, détaillé comme suit :

N° opération	Nom de l'opération	AP		
		Déjà affecté	Affectation demandée	Total affecté
2015 A132 43265	RD 66 – Rue de Mulhouse, SCIN RIXHEIM	242 764 €	- 141 215 €	101 549 €
2015 A132 43902	RD 11 - Giratoire entrée Sud-Est, à TURCKHEIM	90 543 €	- 2 483 €	88 060 €
2016 A132 47947	RD 66 – Rues de Mulhouse, du Rail et de Michelfelden, SAINT-LOUIS		4 162 €	4 162 €
<b>TOTAL</b>			<b>- 139 536 €</b>	<b>193 771 €</b>

3) Programme A171 – Aménagement cyclable sur les routes départementales :

Dans le cadre des autorisations de programme votées par l'Assemblée Départementale, pour chaque millésime du programme A171, les affectations par opération doivent faire l'objet d'ajustements afin de tenir compte du coût réel des travaux d'aménagement cyclable sur les routes départementales réalisés sous maîtrise d'ouvrage départementale.

Le montant total des ajustements s'élève à **15 357 €** sur le programme A171, détaillé comme suit :

N° opération	Nom de l'opération	AP		
		Déjà affecté	Affectation demandée	Total affecté
2013 A171 30832	ITINERAIRE CYCLABLE EGUISHEIM/HERRLISHEIM	182 463 €	15 357 €	197 820 €
<b>TOTAL</b>			<b>15 357 €</b>	<b>197 820 €</b>

4) Programme A472 – Aménagement cyclable hors du domaine départemental :

Dans le cadre des autorisations de programme votées par l'Assemblée Départementale, pour chaque millésime du programme A472, les affectations par opération doivent faire l'objet d'ajustements afin de tenir compte du coût réel des travaux d'aménagement cyclable hors du domaine départemental.

Le montant total des ajustements s'élève à - **18 052 €** sur le programme A472, détaillé comme suit :

<b>N° opération</b>	<b>Nom de l'opération</b>	<b>AP</b>		
		<b>Déjà affecté</b>	<b>Affectation demandée</b>	<b>Total affecté</b>
2012 A472 26215	ITINERAIRE CYCLABLE ENSISHEIM/REGUISHEIM	100 720 €	- 18 052 €	82 668 €
<b>TOTAL</b>			<b>- 18 052 €</b>	<b>82 668 €</b>

Je vous propose de bien vouloir :

- affecter et désaffecter les montants par millésimes d'autorisations de programme indiqués ci-dessus.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Eric STRAUMANN